



SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET

N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 31 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Paul CARRERE
- M. Cyril GAYSSOT

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Avaient donné procuration :

- Mme Magali VALIORGUE à M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Paul FUENTES à Mme Jeanne COUTIERE

Etaient excusés :

- Mme Salima SENSOU
- M. Damien DELAVOIE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur,
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions	Réalisations	RAR
Section de fonctionnement			
Dépenses	221 828,26	21 336,42	
Recettes	221 828,26	221 455,25	
Résultat		200 118,83	
Section d'investissement			
Dépenses	221 549,31	21 349,31	
Recettes	221 549,31	35 075,04	
Résultat		13 725,73	
Résultat Global		213 844,56	

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT